

Informations de base	
2022/2668(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Réception et surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules: procédure d'imposition d'amendes administratives et les méthodes de calcul et de perception de celles-ci	
Complétant 2016/0014(COD)	
Subject	
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/04/2017	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
05/05/2022	Publication du document de base non-légalisatif	C(2022)02804	
05/05/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/05/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/07/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2668(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0014(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/9/08982

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)02804	05/05/2022	